Monsieur

Vous ne gaignerez rien par vos courtoisies que d'estre importuné plus souvent. En voyci desia les effets. mes affaires qui sont encor aux mesmes termes que ie les laissay à Utrecht, ne sçauroyent se passer du secours de vos adresses. Il y a quelque peu de iours que Mon Pere ayant parlé au Sr. Ploos a trouvé bon que ie m'enquestasse precisement s'il y a apparence que Mess.rs les Estats d'Utrecht à l'assemblée prochaine procedent à la disposition des commanderies vacantes, et si ce sera un des points de proscription; ensemble environ quel temps il semble que lad.te Assemblée doibve estre convoquée. J'ay dit à mon Pere qu'à vre venue prochaine en ça nous pourrions avoir occasion de nous en informer à loisir: mais, ie ne sçay sur quelle consideration, il a voulu que ie m'y hastasse. Suivant quoy ie m'advanceray à vous supplier de me faire ce bien que de m'en adviser au plustost que vos plus grands empechements voudront permettre; qui servira d'autant de surcroist au nombre de tant d'obligations, au regard desquelles ie me signe et tesmoigneray d'estre à iamais

Mons.

Vre fort affect.né
Serv.r et Ami
[illegible]

De La Haye ce 20e de Janv. 1619.

© Koninklijke Bibliotheek
KA 49-1, p. 161-164
http://resources.huygens.knaw.nl/briefwisselingconstantijnhuygens/brief/nr/61

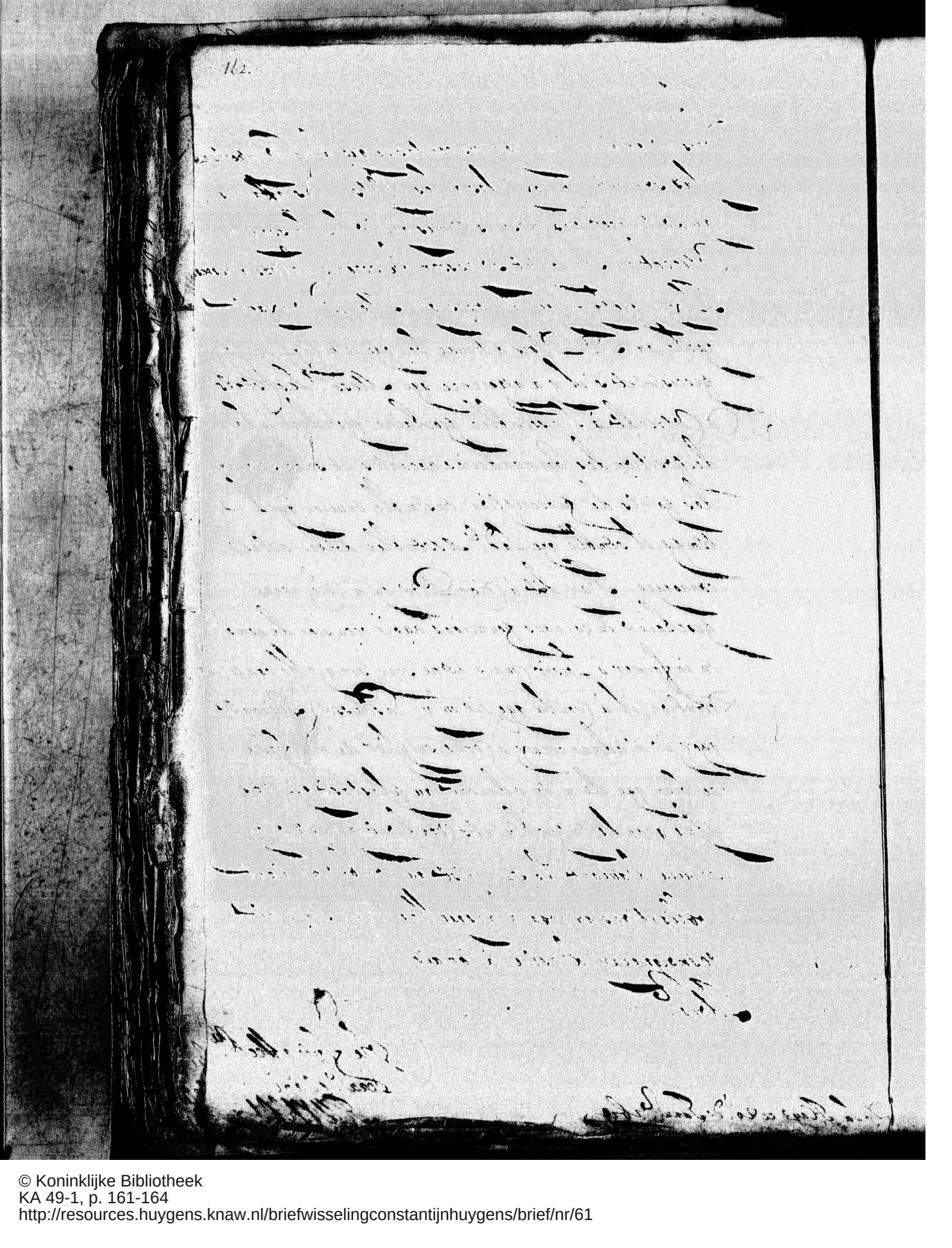

© Koninklijke Bibliotheek
KA 49-1, p. 161-164
http://resources.huygens.knaw.nl/briefwisselingconstantijnhuygens/brief/nr/61

© Koninklijke Bibliotheek
KA 49-1, p. 161-164
http://resources.huygens.knaw.nl/briefwisselingconstantijnhuygens/brief/nr/61

A Monsieur

Mons.r van Hilten
Secret.re de Mess.rs
les Estats d'Vtrecht
A
Vtrecht.

© Koninklijke Bibliotheek
KA 49-1, p. 161-164
http://resources.huygens.knaw.nl/briefwisselingconstantijnhuygens/brief/nr/61